

# Magneux-Infos - juin 2025

Secrétariat de mairie : Tél - 04 77 76 10 76

Horaires d'ouverture au public : mardi et vendredi : 14h à 17h / mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h

**La mairie sera fermée vendredi 6 juin**

## Avis de consultation du public

### « Life Loire en Forez »

**Consultation du 7 avril au 7 juillet.**

Life Loire en Forez : travaux de restauration et d'amélioration des fonctionnalités naturelles du fleuve Loire.

3 sites concernés sur MAGNEUX-HAUTE-RIVE, informations en mairie

**Réunion publique** : vendredi 27 juin à 18h  
à Montrond-les-Bains

## Fête de la musique !

**Samedi 21 juin**

À partir de 19h—salle des fêtes

2 groupes (reprises rock) :

Légèrement Crunch et The Backsoon  
snack—buvette

## urbanisme

La validité des autorisations d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables) est portée à **5 ans**, pour les autorisations émises entre le 28 mai 2022 et le 28 mai 2024.

Cela s'applique aux autorisations en cours de validité.

## Bacs ordures ménagères

Nous vous rappelons que les bacs OM sont pucés et repérés par le numéro gravé dessus. En cas de déménagement, il doit rester dans le logement.

Merci de bien repérer votre bac, afin d'être certain que vous utilisez bien votre bac, car à partir de janvier chaque levée deviendra en partie payante.

En cas de doute, un fichier avec les numéros de bacs et leur propriétaire est à disposition en mairie.

**De plus, à partir du 21 juillet**, les bacs non pucés ne seront plus collectés par Loire Forez.

Merci de respecter cette consigne.

## Assemblée générale du foot

**Vendredi 6 juin à 19h30**

Salle des fêtes de MORNAND

## Nuisances sonores—rappel !

À l'approche des beaux jours, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, matériel de bricolage (arrêté préfectoral n°2000-074 du 10 avril 2000) ... sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h